

L'Accord prévoit en outre que les deux pays se prêteront l'aide mutuelle nécessaire pour mettre fin aux menaces à la sécurité de l'aviation, et de se consulter pour résoudre rapidement tout manquement aux dispositions de l'Accord, à défaut de quoi les liaisons aériennes pourraient être réduites.

Le Canada et les États-Unis espèrent, grâce à la signature de cet accord, protéger le réseau le plus important et le plus complexe de l'aviation civile, dont les vols assurent chaque année le transport de plus de 13 millions de passagers.

En même temps, l'on admet qu'il est impossible d'assurer la sécurité de l'aviation civile et de combattre efficacement le terrorisme, sans la coopération et l'action unifiée de toute la communauté internationale.

L'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale, réunie à Montréal le 1er octobre dernier, a adopté à l'unanimité la proposition du Canada d'élaborer un nouvel accord sur la sécurité dans les aéroports. Co-parrainée par plus de 30 pays représentant l'ensemble des régions et des systèmes socio-économiques, cette résolution montre que la communauté internationale se rend de plus en plus compte de la nécessité d'une action commune pour combler les lacunes du cadre établi par l'OACI en matière de sécurité de l'aviation. Les conventions de la Haye, de Montréal et de Tokyo sont claires en ce qui concerne les menaces à la sécurité d'avions en vol, mais le sont moins en ce qui concerne les menaces ou les attaques terroristes contre les aéroports.

L'Accord bilatéral très complet signé aujourd'hui par le Canada et les États-Unis aidera non seulement à renforcer les mesures de sécurité dans les deux pays, mais servira aussi, espère-t-on, de modèle à d'autres accords bilatéraux, et renforcera les initiatives multilatérales prises par le Canada au sein de l'OACI afin d'assurer la sécurité de l'aviation internationale."

Le Canada et les États-Unis appuient fortement les efforts multilatéraux de l'OACI en vue d'améliorer la sécurité de l'aviation civile. Les deux gouvernements tenteront de conclure des accords similaires avec d'autres pays.

Pour tout renseignement supplémentaire, prière de contacter I.G. Lockheed (613) 996-2964.